

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et Etats-Unis.....1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION-COMMERCIALE,

J. MONTER, Directeur.

Représentant en France:

LE SYNDICAT DES JOURNAUX ECONOMIQUES

58 rue des Petites Ecuries, Paris.

MONTREAL, 22 FEVRIER 1889.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

(2me article)

Dans notre article de la semaine dernière, nous n'avons donné qu'un résumé du rapport annuel du Conseil de la Chambre de Commerce, nous allons compléter cet article par un coup d'œil sur le principal sujet discuté à l'assemblée annuelle et par le résultat des élections, qui n'a été connu que jeudi dernier, après-midi.

Après une discussion animée des différents sujets traités dans le rapport, et après le vote de remerciements chaleureux aux membres du conseil sortant de charge, l'intérêt s'est concentré autour d'un projet d'améliorations au havre, préparé par M. l'ingénieur Kennedy et approuvé par la commission gouvernementale de l'inondation. Ce projet, en effet, est à deux fins. Il doit prévenir les inondations périodiques qui font tant de dommages à la partie basse de la ville, et fournir une plus grande surface de quais, etc., au trafic qui fréquente notre port. Il comprend deux ouvrages principaux: 1o. la construction d'une levée partant de la culée du pont Victoria et s'étendant en ligne perpendiculaire à cet ouvrage jusqu'à la hauteur du quai Allan; 2o. l'exhaussement du mur de revêtement actuel à un niveau supérieur à celui des plus hautes inondations, avec la construction de quatre ou cinq quais s'avancant dans le fleuve à angle aigu avec le mur de revêtement, et formant des docks échelonnés depuis la hauteur de la rue St-Pierre jusqu'à l'extrémité est du marché Bonsecours. En même temps, on construirait à Hochelaga, deux ou trois autres quais, car c'est évidemment du côté est qu'il faudra désormais étendre notre port, l'extension à l'ouest étant arrêtée par des obstacles naturels insurmontables.

La réalisation de ce projet coûterait en chiffres ronds, \$4,000,000, dont on demanderait à la ville de fournir \$1,000,000.

Le plan fourni par M. Kennedy a excité beaucoup d'intérêt et la discussion a été très animée. Tout le monde est d'accord qu'il faut faire quelque chose pour améliorer le port et empêcher les inondations et presque tout le monde à son plan pour y arriver; mais nous devons avouer que le projet de M. Kennedy, malgré certaines objections de détail, a paru satisfaire une grande partie des membres de la chambre. Une des principales objections était dirigée contre la hauteur des quais qui devront être au-dessus du niveau des crues; on

objecte que les bateaux employés à la navigation intérieure ne pourront s'en servir à cause de leur trop grande élévation au-dessus du niveau ordinaire du fleuve. Pour y obvier, on a proposé de faire un ou deux quais plus bas, pour l'utilité de cette partie importante de notre trafic.

D'ailleurs le projet sera de nouveau discuté dans une assemblée spécialement convoquée à cet effet.

Nous devons aussi signaler un point important du rapport que nous avons omis la semaine dernière. On sait que le droit d'entrée payable par tout nouveau membre de la Chambre a été porté à \$100. Or une délibération du conseil a rendu négociable le certificat d'admission qui est délivré aux membres, moyennant un droit de transfert de \$6.00. Il faut toujours, bien entendu, que celui qui achète ce certificat soit admis membre de la Chambre, sur vote au scrutin en la manière ordinaire; mais la possession d'un certificat acheté d'un membre voulant se retirer ou des héritiers d'un membre défunt dispense du paiement des \$100 d'entrée.

L'élection du nouveau conseil, commencée mardi, s'est terminée jeudi avec le résultat suivant:

Président, M. James P. Cleghorn.

1er Vice-président, M. Jacques

Grenier.

2e Vice-président, M. Robert

Archer.

Trésorier, M. Edgar Judge.

Conseillers, MM. Geo. W. Ste-

phens, E. B. Greenshields, James

Slessor, W. W. Ogilvie, H. Monta-

gue Allan, Hon. J. K. Ward, Ro-

bert Reford, Henry A. Budden, A.

F. Gault, Chas. Chaput, Jonathan

Hodgson et William Wainright.

Bureau d'arbitrage, MM. Andrew

Allan, Hon. G. A. Drummond,

Hugh McLennan, Jonathan Hodg-

son, Chas. H. Gould, W. W. Ogil-

vie, Ed. Murphy, Charles P. Hé-

bert, John Kerry, F. W. Henshaw,

H. Shorey, R. T. Routh.

Le commerce canadien français

se trouve donc représenté par M.

le maire Jacques Grenier, 1er vice-

président, M. Charles Chaput, de

la maison L. Chaput fils & Cie,

conseiller et M. Charles P. Hébert,

de la maison Hudon, Hébert & Cie,

membre du bureau d'arbitrage.

LA PULPE DE BOIS

Il n'y a que quelques années que l'on a commencé dans notre province à faire de la pulpe de bois pour la fabrication du papier, mais déjà cette industrie a pris des proportions très considérables. Le long de la rive Nord du fleuve, depuis Louiseville jusqu'au Saguenay s'échelonnent un grand nombre de moulins dont le produit tantôt est converti en papier sur notre territoire tantôt est exporté aux fabriques des Etats-Unis.

L'exploitation de cette industrie, qui permet d'utiliser des bois impropres au commerce est appelée à rendre de grands services à nos boisés des Laurentides dont tout le bois de service a été enlevé et qui ne sont guère propres à la culture.

Le bois est converti en pulpe de deux manières; par l'action mécanique de meules, sur lequel les morceaux de bois, poussés par une presse hydraulique, viennent s'effriter, se moudre en molécules

presque impalpables, et par l'action chimiques de dissolvants tels que les hyposulfites de soude, etc.

Dans une autre occasion, nous donnerons une description de ces divers procédés; dans cet article nous nous contenterons de donner des renseignements qui nous sont demandés par quelques uns de nos

abonnés sur "les marchés les plus avantageux pour la pulpe."

Nous devons ces renseignements à l'obligeance de la Compagnie de Papier "New England" qui exploite elle-même des moulins et a une fabrique de papier à Portneuf et dont le principal établissement est situé à Holyoke, Mass.

On conçoit que les Etats-Unis, avec leur consommation immense

de papier à journaux, soient le marché le plus avantageux pour notre province. Quoiqu'ils possèdent sur leur territoire de nombreux moulins et quoiqu'ils aient à leur disposition la plus grande partie de la pulpe fabriquée au Canada, ils en importent encore constamment d'Europe. Ainsi dans la semaine terminée le 6 février courant, trois vapeurs en ont apporté à New-York.

Le "Colorado" de Hull (Angleterre), 57 tonnes de pulpe sulfatée humide et 70 tonnes de sèche, consignées à A. Wertheim & Cie.

Le "Belgenland" d'Anvers, 20

tonnes de pulpe sulfatée blanche,

consignées à la même maison.

Et le "Erin" de Londres, 28

tonnes sulfatée sèche, à ordre; soit

pour une seule semaine et pour le

seul port de New-York, 175 tonnes

de pulpe.

Voici un tableau des importa-

tions de New-York depuis 3 mois,

en tonnes.

	sulfate	soda	paille	mécanique
1888				
Nov..	1235	159	25	524
Déc.	1361	203	...	295
1889				
Janvier	2208	99	63	386
Fév. 1er sem.	175			

Total, tonnes 4979 461 88 1210

Les exportations de Hambourg, en 1888, d'après le rapport de M. Lang, consul des Etats-Unis, représentant, en pulpe de bois, la somme de \$123,076.57.

Comme on le voit, les importations se composent principalement de pulpe fabriquée par les procédés chimiques; cette pulpe d'ailleurs, commande sur le marché de New-York un prix plus élevé que celle qui est obtenu par le procédé mécanique et il serait à désirer que nos fabricants adoptassent autant que possible le premier procédé.

Voici d'ailleurs les prix-courants de la pulpe sur le marché de New-York à la date du 7 février courant.

PULPE DE BOIS, DOMESTIQUE,

la lb. sur place

Epinette, humide..... 1½ à 1¾c.

Peuplier..... 1½ à 1¾c.

Epinette humide non

blanchie..... 3½c.

Epinette sèche non blan-

chie..... 3½ à 3¾c.

Peuplier sèche blanchie.. 3¾c.

Sulfatée non blanchie.... 3½ à 3¾c.

Sulfatée blanchie..... 4½ à 5c.

Fleur de bois..... 1½ à 1¾c.

PULPE DE BOIS IMPORTÉE Au dock

Pin humide..... 1½c.

Pin sèche..... 1½c.

Brune bouillie humide.. 1½c.

Brune bouillie sèche..... 1½c.

Pin non blanchie..... 3.10 à 3½c.

Pin blanchie..... 3½ à 3¾c.

Sulfatée humide non

blanchie..... 3½ à 3¾c.

Sulfatée sèche non blan-

chie..... 3½ à 3¾c.

Sulfatée sèche blanchie... 4½ à 5c.

Fleur de bois..... 1½c.

Le journal *The Wood Pulp News* (1)

de New-York, à qui nous emprun-

tons ces chiffres, donne le rapport

suivant du marché:

"Avec des arrivages comparativement restreints, la semaine a été tranquille pour les importateurs, mais la demande s'est maintenue bonne pour les diverses qualités de pulpe chimique et un bon courant d'affaires a eu lieu.

"Les mécaniques du pays sont encore abondantes en offre et l'approvisionnement est considérable. Il n'y a pas de doute que la surabondance actuelle a été produite en grande partie par l'amélioration des meules à pulpe, car nous apprenons qu'un bon nombre de moulins qui, il y a quelque temps, ne pouvaient suffire à leurs commandes, ont maintenant de la pulpe disponible.

"Il est certain que la quantité produite par quelques-unes de ces machines est étonnante."

La *Paper Trade Review* de Londres, à la date du 25 janvier, dit:

"Les pulpes au sulfate et à la soude sont assez calmes et un peu plus faciles. En pulpes mécaniques, les rapports de Norvège font prévoir quelque rareté probable dans les existences, mais il y a encore des offres à bon marché, surtout en pulpe de pin humide.

"Il peut se faire que ces offres proviennent de quelque spéculateur qui aura acheté et payé la pulpe et est forcé de réaliser. Nos importations totales de pulpe de bois, l'année dernière, ont atteint la valeur de £677,866, soit une augmentation de 32 pour cent sur 1887. La statistique des importations des Etats-Unis en pulpe de bois, donne pour 1880 la valeur de \$5,508 et pour 1888 la valeur de \$998,219. Il y a eu en 1888 une augmentation de plus de 100 pour cent sur 1887."

N. B. La pulpe de bois paie à l'entrée aux Etats-Unis un droit ad valorem de 10 p.c.

M. Charles P. Hébert, de la maison Hudon Hébert & Cie, doit partir samedi prochain pour un voyage de récréation aux Antilles. Il doit visiter les Barbades, la Jamaïque, Cuba, la Floride et revenir à Montréal vers le milieu d'avril. Nos meilleurs souhaits accompagnent M. Hébert qui trouvera sans doute en se délassant le temps d'étudier sur place le moyen d'augmenter notre commerce avec les pays qu'il va parcourir.

On vient de découvrir près de Syracuse, N.-Y., dans la vallée de l'Onondaga, un gisement de sel gemme de 40 pieds d'épaisseur. Ce gisement se trouve à une profondeur de 1210 pieds de la surface, et il va être mis immédiatement en exploitation.

(1) Publié par "The Wood Pulp News Company." P. O. box 402, New-York, Hebdomadaire; abonnement \$2.